

# RD 906, dernière ligne droite pour les travaux d'aménagement !



Vue du carrefour du Petit-Clamart

Les travaux d'aménagement sont presque terminés. Il est maintenant temps de réaliser les plantations de végétaux, phase qui marque l'aboutissement des travaux. Les essences choisies attestent d'un soin particulier donné à l'environnement végétal de la nouvelle RD 906, notamment à travers la réalisation d'un véritable jardin méditerranéen au cœur du carrefour du Petit-Clamart. Dès octobre, les travaux d'aménagement urbain seront entièrement terminés et les automobilistes, tout comme les piétons et cyclistes, pourront profiter d'un boulevard urbain apaisé et sécurisé.



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT



*#DépartementInnovant*

## Plantation des essences d'arbres

Marquant l'entrée sud de la ville, le carrefour du Petit-Clamart fait l'objet d'un soin particulier quant à la dimension paysagère.

Les automobilistes y découvriront une ambiance typiquement méditerranéenne, marquée par un environnement minéral et une palette végétale venue du sud.

Les différentes espèces, choisies pour leur adaptation à l'ombre comme à la lumière, agrémenteront le lieu de différentes couleurs tout au long de l'année. Par ailleurs, la circulation des piétons et des cyclistes est repensée afin d'allier l'esthétique du lieu à la sécurité.

### Focus sur les essences choisies

Le long de murets en pierre, diverses espèces végétales apportent au carrefour du Petit-Clamart une véritable quiétude méditerranéenne : le carrefour, arborant notamment des lilas des Indes, des chênes, des pins d'Alep ainsi que des arbres de Judée, est agrémenté de senteurs de thym et de lavande.



Les objectifs du calendrier des aménagements ont été largement dépassés. En effet, la durée des travaux initialement prévue était de 26 mois, répartis sur trois ans. Finalement, seul 1 an et demi aura été nécessaire, témoignant d'une grande efficacité dans la mise en œuvre du projet.



### *Zoom sur... L'inauguration de la RD906*

Les regards se portent désormais sur l'inauguration de la RD906 qui aura lieu le 30 novembre. Cet événement, auquel seront conviés Patrick Devedjian (Président du Département des Hauts-de-Seine) et Jean-Didier Berger (Maire de Clamart), marquera officiellement la fin des travaux et le dévoilement du nouveau visage de la RD906 !

## *Les dates clés des travaux*

- > De février à septembre 2018 intervention des concessionnaires
- > Mars 2019 : remise de la contre-allée au stationnement
- > Juillet 2019 : pose de l'habillage métallique de l'A86, au-dessus du carrefour du Petit-Clamart
- > Août 2019 : création des 4 voies de circulation
- > Octobre 2019 : fin des travaux



## Zoom sur l'éclairage de la structure métallique

En parallèle des travaux de plantations, ont lieu les travaux de finition de la structure métallique habillant l'A86.

En effet, les portiques, soutenant la structure métallique d'inspiration Eiffel, seront valorisés grâce à un éclairage par le bas.

Un éclairage est également mis en place à l'intérieur de la structure pour renforcer la sécurité des automobilistes.

Ces choix d'aménagement urbain donnent de la grandeur à la structure et confortent l'idée d'une entrée de ville plus esthétique.

Pose de l'habillage métallique de l'A86



Image 3D de l'éclairage de la structure métallique



Pose de l'habillage métallique de l'A86



## Stéphane Adam

Technicien arboricole à la Direction des Parcs, des Paysages et de l'Environnement (DPPE), au Département des Hauts-de-Seine

### En quoi consiste votre métier dans le cadre du chantier de la RD 906 ?

Je suis chargé de la gestion du patrimoine arboré sur les routes départementales. Dans le cadre de l'aménagement de la RD 906, je travaille sur les aménagements paysagers du terre-plein central, de la contre-allée et du carrefour du Petit-Clamart.

### Quelle place ont les plantations dans les travaux d'aménagement ?

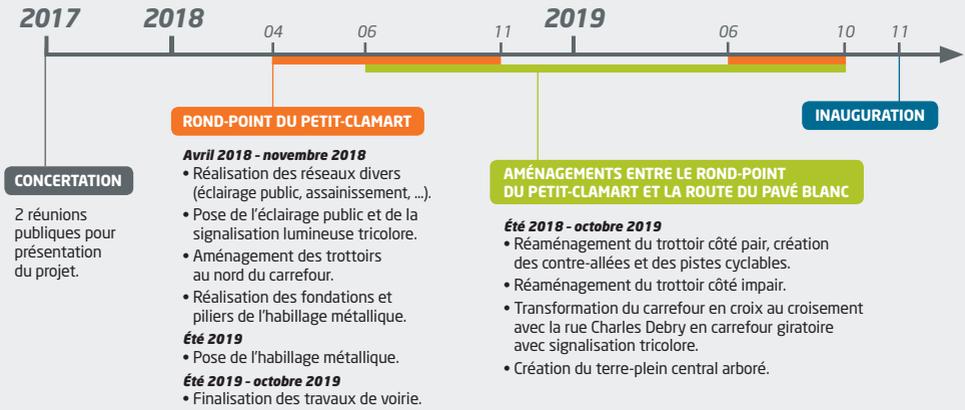
La phase de plantations constitue la touche finale du projet, sa partie ornementale. Toutefois, le facteur environnemental est également essentiel dans l'élaboration du projet et c'est notamment ce travail d'aménagement paysager qui garantit le respect de la faune et de la flore sur le territoire du projet. En effet, sur le carrefour du Petit-Clamart qui a fait l'objet d'une attention particulière, une grande variété d'essences a été choisie. Le carrefour sera ainsi habillé de six mélanges de végétaux, composés chacun de quatre à six variétés de plantes.

### Quelles sont les principales contraintes auxquelles vous faites face durant ces travaux ?

Tout d'abord, les plantations sont réalisées avant la saison habituelle de transplantation qui correspond au repos végétatif des plantes (mi-novembre à fin mars). Cette période avancée exige donc une préparation spécifique : l'arrachage a lieu la saison précédente, puis les végétaux sont enveloppés de fibre de coco pour continuer leur développement hors-sol. Cette phase de préparation permet aux plantations d'avoir lieu dès la mi-septembre.

Une autre contrainte importante pour nous est l'exigence de maintenir la circulation ouverte aux automobilistes, cyclistes et piétons durant les travaux. Cela nécessite de mettre en place une organisation rigoureuse, pour faire en sorte que les travaux se déroulent efficacement, tout en garantissant la sécurité de tous.

## Les grandes étapes du projet



### Le Département des Hauts-de-Seine

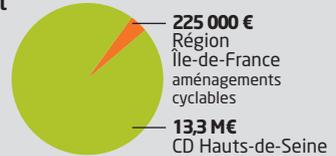
est maître d'ouvrage de l'aménagement de la RD 906.

### Un budget global de 13,5 M€

Financement du projet de requalification de la RD 906

la Région

le Département



### Les chiffres clés du projet

Un trafic important avec  
**27 000**  
véhicules par jour

**122**  
arbres et  
**41**  
cépées plantés

**650 m**  
d'itinéraires cyclables créés

**67**  
candélabres installés

### Un projet à l'écoute Une question ou une remarque sur le chantier ?

Écrivez à l'adresse [mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr](mailto:mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr) • Restez informés des changements près de chez vous grâce aux **flashes infos travaux** • **Retrouvez toute l'information du projet** sur notre site [www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd-906/](http://www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd-906/)